Vol. XXXVI | Saint-Boniface, Manitoba, 2 Janvier 1907. | No. 8

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.............12 cents
Chaque insertion subséquente......... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

La Legende des Fossettes

Ce soir-là, dans l'étable aux murs froids et noircis
Flottait le charme pur des rêves indécis,
Et tout près du berceau fait de paille jaunie,
La Vierge à deux genoux priait, l'âme ravie.
Jésus venait de naitre, et l'astre du ciel bleu
Conduisait dans la nuit les Mages au Saint Lieu;
Les bergers accouraient avec des brebis blanches
Qu'ils portaient dans leurs bras ou cachaient sous leurs manches,
Et si le Bel Enfant blond, pâle et transi de froid
Se laissait adorer ainsi qu'un Fils de Roi,
Là-haut c'était la joie et c'était l'espérance,
C'était un chant d'amour qui remplissait, immense,
Le paradis chargé de gloire et d'innocence.
Pourtant de ce concert étrange, harmonieux,
Un ange à l'aile d'or se détacha joyeux
Laissant vide un instant sa place auprès de Dieu.
On le vit fendre l'air, comme un léger nuage
Semant des gloria partout sur son passage,
Tandis que l'Univers, dans un écho divin
Reprenait après lui son merveilleux refrain.
Jésus encor dormait, quand l'ange avec mystère
Se pencha sur l'enfant et lui dit sa prière,
Puis d'un geste charmant relevant son beau front
Au nouveau né, tout bas, il murmura son nom.
Jésus toujours dormait, sa paupière était close
Sa joue était très pâle avec un peu de rose
Et l'ange alors rêva d'une adorable chose:
Sur le divin visage alangui de sommeil
Il posa ses deux doigts sans trembler, et pareil
A l'oiseau qui s'envole en battant les deux ailes
Il reprit le chemin des voûtes éternelles.
Quand il ouvrit les yeux, Jésus examina
Tous ceux qui prosternés, lui chantaient l'Hosanna
Et comme il s'étonnait leur faisant des risettes,
La Vierge s'aperçut qu'il avait deux fossettes.

BEATRICE.

LES ROIS

C'est Chateaubriand, je crois, qui, dans son style admirable, a dit:

"La famille de l'homme n'est que d'un jour: le souffle de Dieu la disperse comme une fumée. A peine le fils connait-il le père, le père le fils, le frère la sœur, la sœur le frère! Le chêne voit germer ses glands autour de lui: il n'en est pas ainsi des enfants des hommes; et cependant qu'ils sont doux, qu'ils sont rapides les moments que les frères et les soeurs passent ensemble dans leurs jeunes années, réunis sous l'aile de leurs vieux parents."

Or, de toutes les fêtes du foyer la plus belle, après Noël, est sans doute la fête des rois; mais laissons encore ici briller la plume d'or de l'auteur du Génie du Christianisme. S'adressant, dans ce chef-d'œuvre, à une génération récemment descendue de la tourmente révolutionnaire et pour laquelle la fête des Rois avait tout le charme d'une nouveauté, doublé de la suavité d'un souvenir!

"Chose étrange," a-t-il dit, "des hommes puissants parlant au nom de l'égalité et des passions n'ont jamais pu fonder une fête, et le saint le plus obscur, qui n'avait jamais prêché que pauvreté, obéissance, renoncement aux biens de la terre, avait sa solennité au moment même où la pratique de son culte exposait la vie... Tandis que la statue de Marat remplaçait celle de Vincent de Paul, tandis qu'on célébrait ces pompes dont les anniversaires seront toujours marqués comme des jours d'éternelle douleur, quelques pieuses familles chômaient ensemble une fête chrétienne, et la religion mêlait encore un peu de joie à tant de tristesse. Les cœurs simples ne se rappellent pas sans attendrissement des heures d'épanchement où les familles se rassemblaient autour des gâteaux qui représentaient les présents des mages.

"L'aïeul retiré pendant le reste de l'année au fond de son appartement, reparaissait dans ce jour comme la divinité au foyer paternel. Les enfants qui, depuis longtemps, ne rêvaient que la fête attendue, entouraient ses genoux et le rajeunissaient de leur jeunesse. Les fronts respiraient la gaieté, les coeurs étaient épanouis, la salle du festin était merveilleusement décorée et chacun prenait un vêtement nouveau. Au choc des verres, aux éclats de la joie, on tirait ces royautés qui ne coûtaient ni soupirs ni larmes; on se passait ces sceptres qui ne pesaient point dans les mains de ceux qui les portaient. Souvent une faute qui redoublait l'allégresse des sujets et n'excitait que les plaintes de la souveraine, faisait tomber la fortune à la fille du lieu et au fils du voisin, les enfants rougissaient, embarrassés qu'ils étaient de leur couronne, les mères souraient, et l'aïeul vidait sa coupe à la nouvelle reine."

Noel aux Etats-Unis

Par où le Noël Américain diffère-t-il des autres Noëls? Toute personne ayant le sens des Transatlantiques vous répondra sans hésitation: par l'énormité.

Les gens de l'autre côté de l'eau" ont des liens de parenté avec toutes les traditions. Ils s'approprient en bloc les coutumes les plus disparates. Ils ne se soucient point d'être originaux, mais de "battre le record." Et ils battent le record de "Christmas."

Les Américains ont d'ailleurs, le génie de la disproportion comme ailleurs on a le génie de la mesure: ils font grand le 25 décembre, ainsi que les trois cent soixante-quatre autres jours de l'année.

Tous les Anglo-Saxons mangent, au repas de Noël, la dinde, le pudding et les mince-pies. Mais un Américain n'admet pas qu'il se rencontre ailleurs qu'en Amérique une volaille assez colossale, des farines d'assez bonne qualité, des raisins assez succulents: j'en ai connu un, qui, se trouvant, a cette époque de l'année, égaré dans notre modeste Europe, retourna tout exprès jusqu'à San-Francisco, chercher "les matériaux pour les mince-pies et le pudding" et la dinde convenable. Le pauvre sapin d'Allemagne, avec ses pommes, ses noix dorées et ses bougies, les fait bien rire, "A! disent-ils, il est si petit!" Ils veulent un arbre de forêt, dont la pointe touche au plafond avec des ballons en celluloid éclairés à l'électricité.

Ils y suspendent, comme nous faisons, des jouets—mais quels jouets!—et aussi des bibelots, des bijoux, des cadeaux de prix: car, chez eux, la fête des petits est aussi la fête des grands.

C'est que, là-bas, grands et petits ont la même âme, simple et ardente, la même candeur, la même santé. Regardez l'image, voyez si la maman et le papa, en leurs somptueuses robes de chambre, n'ont pas l'air s'amuser autant que la petite fille et le Petit garçon! Tous se sont levés à l'aurore, pour voir ce que le petit bonhomme saint Nicolas qui est venu sur son traîneau pendant la nuit, a fourré dans les nombreux bas suspendu la veille au manteau de la cheminée.

Nos enfants mettent leurs souliers dans la cheminée, mais des souliers sont bien petits; des bas ont une capacité plus considérable. Je crois même que les enfants d'Amérique empruntent pour la circonstance, les bas de leurs parents. Et s'ils avaient à leur disposition, ces jeunes Gulliver, les bas des géants de Brobdingnac, c'est probablement ceux-ci qu'ils présenteraient au petit bonhomme saint Nicolas. Soyez sûrs que saint Nicolas, nain, mais milliardaire, trouverait moyen de les remplir.

ABEL HERMANT.

CHICANE

L'Hon. A. G. Blair, parlant dans un banquet libéral à St-John, Nouveau-Brunswick, jeudi dernier, a manifesté le désir d'être de nouveau candidat du gouvernement dans cette ville. Un député libéral, le colonel H. H. McLean, s'est levé avec humeur, puis il a appelé M. Blair traître au parti. M. Blair, souffleté de la sorte, a voulu répliquer. Il s'en est produit une une confusion telle que le banquet a fini *ex-abrupto*! C'est la chicane qui précède la dégringolade.

L'HON. M. SCOTT

L'honorable M. Walter Scott, premier-ministre de la Saskatchewan, se porte mieux; la fièvre l'a en partie abandonné.

Le Manitoba.

MERCREDI, 2 JANVIER 1907

UNE MESSE DE MINUIT

DU PAPE GRÉGOIRE VII

C'était un Pape intrépide que le moine Hildebrand, simple diacre, élu Pape le 21 avril 1073, à l'âge de 70 ans; de foi ardente et de haute vertu, il avait, d'une main ferme, entrepris d'extirper les abus du clergé. Rencontrant des résistances appuyées par le roi Henri IV, il avait cité ce souverain à son tribunal pour se justifier ; aussi, nombreux étaient, même à Rome, ses ennemis dans la noblesse féodale d'Italie.

Il devait célébrer, à Ste-Marie Majeure, la Messe de Minuit ; la soirée avait été épouvantable ; un orage terrible, accompagné de tonnerre, avait transformé les rues en marécages, et de rares fidèles avaient osé braver, pour venir à la basilique, les rafales et l'obscurité de la nuit. Grégoire partit néanmoins du Latran avec son cortège, et pénétra dans l'église illuminée, monta à son trône, entonna le "Te Deum" puis déposa la tiare, s'inclina et commença les premières oraisons de la Messe.

A l'Offertoire, il descendit de son trône et gravit axec majesté les degrés de l'autel. Après le "Pater", il retourna au trône pour la Communion. Avant qu'on ne lui eut apporté le Précieux Sang, une bande apparut dans la grande nef et s'élança vers l'autel avec des blasphêmes et des cris de mort ; à sa tête était l'implacable ennemi du Pape, l'ancêtre de la Censi; il monta seul au trône à travers les prêtres écartés à coups de pique par ses bandits. Grégroire, brutalement arraché au trône par Census, fut saisi par les soldats, au milieu des cris de ses prêtres impuissants, entraînés jusqu'à la porte, jeté en croupe sur un cheval, et emporté par la troupe hurlante, à la lueur des torches, à travers la ville endormie. On arriva ainsi à l'habitation de Census, vraie citadelle : la troupe s'y engouffra, la porte en fut barricadée et le pape jeté sans lumière dans une cellule, à l'étage le plus élevé, son aube couverte de boue, son pallium flétri, sa chaussure lacérée ; sa tiare avait été foulée dans la fange de la rue. Mais il n'avait laissé tomber de sa bouche ni une prière ni un anathème.

Quand Rome, en s'éveillant, eut appris l'attentat, une telle clameur s'éleva parmi le peuple qui aimait Grégoire, qu'elle paralysa les secours que Census croyait pouvoir attendre des barons mécontents; et, lorsqu'après avoir vainement essayé d'arracher une abdication à son prisonnier, résolu de mourir plutôt que de céder, Census parut sur la plate-forme de sa tour, il vit les flots d'une fourmilière de peuple et de soldats descendre tumultueusement les sept collines, brandissant des armes de toute sorte, et venir, avec des cris de fureur, battre les murs de son château, pendant que les femmes se pressaient dans les églises, priant pour le vicaire de Dieu. La forteresse était solide et la porte soigneusement barricadée. Mais la passion populaire ne connaissait plus d'obstacles, et bientôt l'attaque commence ; une grêle de pierres s'abattit sur les murs, et les frondeurs, hissés sur les toits voisins, en lancèrent qui vinrent b'esser, jusque dans l'intérieur les défenseurs du château. Puis la porte fut attaquée à coups de poutre, et forcée d'abandonner ce moyen devant les flèches des archers de Census, la foule apporta des fagots, les entassa sous le porche, et y mit le feu. Census se précipita chez Grégoire ; pendant qu'il essayait en vain, le lui arracher son abdication, une clameur de victoire retentit, à travers la porte à demi brûlée et enfoncée à coups de hache. La poussée fut irrésistible, l'escalier fut pris, et la cellule du prisonnier s'ouvrit devant ses libérateurs. Il leur remit Census en lui faisant grâce, sous la seule condition d'un pèlerinage à Jérusalem, à pied ; puis :

—Prenez-moi dans vos bras, mes fils et portez-moi à Ste-Marie-Majeure, Dieu m'attend toujours sur l'autel.

Le soleil se coucha ; Grégoire, placé sur un siège improvisé à l'aide de branches, fut triomphalement porté en travers la ville qui s'illuminait de toutes parts, entra dans la basilique, étincelante de lumière, sans vouloir quitter ses ornements pontificaux flétris et lacérés, gravit l'autel où était resté le calice voilé, fit son oraison à genoux, et, se relevant, découvrit le calice et acheva la communion commencée la veille avec la Sainte Hostie. C'est ainsi, qu'étant toujours à jeun, il acheva, le soir venu, la Messe commencée la nuit précédente.

Dans Carillon

M. Albert Préfontaine, le député actuel du comté de Carillon, a été de nouveau choisi comme candidat par ses commettants, jeudi dernier, dans une grande convention tenue à Saint-Pierre-Jolys.

Cette convention conservatrice, comme celle qui a choisi monsieur Bénard, à Assiniboia, fait bien augurer du succès du parti aux prochaines élections locales. Toutes les nationalités étaient représentées ; un enthousiasme réel a présidé aux délibérations, aux résolutions et aux discours.

M. Alfred Lasalle présidait : Nommons parmi les délégués : MM. John Reid, John Davidson, Donald McDonald, Jos. Théroux, L. Rioux, F. Desjardins, F. Péloquin, F. Marcotte, N. Sicotte, MM. Joubert, L. Lambert, Alf. Lambert, T. Miron, O. Bérard, H. Fontaine, Jacob Wilh. A. Mueller, V. Fresher, A. Rocan, Alex. Gagnon, C. Boitry, H. Martel, P. Laurencelle, P. Poitras, S. Pion, C. Harrisson, Ed. McLaughlin, R. Turner, C. H. Harrison, Ed. McLaughlin, R. Turner, C. H. Elman, G. Bérard, A. Matt, Louis Hébert, Jos. Hébert, et E. W. Cook.

Les officiers élus de l'Association conservatrice sont : Président : M. Alfred Lasalle; secrétaire, M. Joseph Lamoureux; vice-présidents : MM. Joseph Hébert, R. Turner, A. Gauthier, G. Brisson, S. L'Ecuyer, E. W. Cook, M. Goulet, L. Tétrault, H. Fontaine, et Jacob Weit.

***

M. Préfontaine prit d'abord la parole ; il fit un éloge mérité du gouvernement Roblin. L'administration Roblin, dit l'orateur, a sauvé au-delà d'un million de piastres aux cultivateurs. M. Roblin avait promis, il y a quatre ans, de bâtir un collège agricole, s'il revenait au pouvoir. Aujourd'hui, ce collège agricole est un fait accompli et environ quatre-vingt dix jeunes hommes, tous fils de cultivateurs, venus de toutes les parties de la province, y apprennent l'art de la culture et de l'industrie laitière. Rendus dans leurs localités respectives, ces jeunes hommes, possédant bien les nouvelles méthodes scientifiques de cultiver, seront de véritables professeurs et enseigneront tout autour d'eux la manière tirer de la terre toutes ses richesses. M. Roblin, dit l'orateur, est un agronome lui-même; il aime la terre et son désir est de voir nos récoltes augmenter chaque année. C'est pourquoi l'œuvre de M. Roblin est si utile et son rôle si beau ; ne l'oublions pas, l'agriculture est la base de notre progrès dans cette province.

Passant à l'examen des finances, M. Préfontaine établit, documents officiels en main, que le gouvernement Roblin avait économisé un surplus de un million et demi de dollars ; c'est mieux que le déficit laissé par les libéraux quand ils furent chassés du pouvoir. Ce surplus énorme de un million et demi de dollars vient surtout de la taxe imposée par le gouvernement aux grandes corporations, telles que les compagnies de chemin de fer, les téléphones les télégraphes, les assurances. Ces corporations paient, de par la loi, 2% sur leurs gains nets. On conçoit de quel poids les contribuables se trouvent du coup soulagés, bien que les cassettes publiques soient plus copieusement remplies que jamais. Voilà ce qu'a fait la sagesse et la clairvoyance de M. Roblin.

M. Préfontaine fit aussi remarquer avec à-propos que le gouvernement venait d'accorder $125,000 pour la construction d'un pont entre Winnipeg et Saint-Boniface ; que la municipalité de LaBroquerie avait obtenu $2000. pour améliorations ; $500 avaient été donnés à Steinbach et que $1000 avaient été offertes au village galicien du comté de Carillon.

L'orateur a aussi dit un mot de la question du drapeau. Il approuve l'idée de M. Roblin de faire flotter le drapeau anglais sur les écoles ; ce pavillon national inculquera l'idée patriotique aux enfants et contribuera à les faire loyaux sujets, plus tard ; M. Profontaine cita l'opinion du curé la paroisse de Ste. Elizabeth à l'appui de ses remarques. Quand les enfants verront flotter le *Union Jack* sur leur école, ils le discerneront du pavillon étoilé des Américains ; ils apprendront à aimer le drapeau anglais, et au besoin à le défendre.

En terminant M. Préfontaine mit toute sa conduite passée devant ses électeurs et leur demanda, ou de la ratifier publiquement, s'ils en étaient satisfaits, ou de la désapprouver, aussi publiquement, s'ils avaient à s'en plaindre.

La réponse ne se fit attendre. Ce fut une acclamation enthousiaste au député de Carillon, qui fut de nouveau choisi comme candidat conservateur, à l'unanimité.

MM. F. X. Joubert, Robert Turner, de Morris, E. W. Cook, de Saint-Pierre, Joseph Davidson, d'Otterburne, et A. Rocan, de LaBroquerie firent aussi des discours très applaudis. Ces discours montrent que l'entente, l'harmonie règnent dans les rangs et que M. Préfontaine va être réélu par une majorité deux fois plus forte que lors de la dernière élection.

BANQUE D'HOCHELAGA

32ME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Tenue dans les Bureaux de la Banque, à Montréal,

MERCREDI, LE 19 DECEMBRE 1906, A MIDI

M. F. X. Saint-Charles est appelé au fauteuil.
M. J. A. Prendergast est prié d'agir comme secrétaire.
Le secrétaire donne lecture des annonces dans la "Gazette du Canada," convoquant cette assemblée.
MM. A. O. Morin, J. H. David sont nommés scrutateurs, sur motion de M. F. X. Saint-Charles.

TRENTE-DEUXIEME RAPPORT ANNUEL

A messieurs les actionnaires de la Banque d'Hochelaga :

Messieurs,

Pour les douze mois finissant le 30 novembre dernier, les opérations de votre Banque ont donné le résultat suivant que vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

30 NOVEMBRE 1906

CREDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 30 novembre 1905	$ 22,992.09	
Profit pour l'année finissant le 30 novembre 1906, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables	347,504.11	
		$ 370,496.20

DEBIT

Dividende 1¾ par cent, payé le 1er mars 1906	$ 35,000.00	
Dividende 1¾ par cent, payé le 1er juin 1906	35,000.00	
Dividende 1¾ par cent, payé le 1er septembre 1906	35,000.00	
Dividende 2 par cent, payable le 1er décembre 1906	40,000.00	
Porté au Fonds de Réserve	150,000.00	
Porté au Fonds de Pension des employés	5,000.00	
Réduction sur Edifices de la Banque et Ameublement	50,785.63	
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 novembre 1906	19,710.57	
		$ 370,496.20

FONDS DE RESERVE

Balance le 20 novembre 1906	$ 1,450,000.00	
Fonds au crédit de ce compte, le 30 novembre 1906	150,000.00	
		$ 1,000,000.00

Afin de pouvoir répondre aux besoins de la clientèle, et d'avoir notre port légitime des affaires nouvelles, votre Bureau a cru qu'il était opportun d'ouvrir des succursale à l'Avenue Mont Royal, à Maisonneuve, dans la Ville Saint-Louis de Montréal, à Saint Jacques l'Achigan et à Saint-Pierre, Man. ; d'autres seront ouvertes prochainement à Berthierville et à Laprairie, P. Q., de même qu'à Edmonton, Alta.

Le Bureau principal et les différentes succursales ont été inspectées régulièrement pendant l'année.

Signé : F. X. ST-CHARLES,
Président

BILAN

30 NOVEMBRE 1906

PASSIF

Capitel versé	$ 2,000,000.00	
Fonds de Réserve	1,600.00 .00	
Profits et Pertes	19,710.57	
Dividendes non réclamées	1,045.40	
Dividende payable au 1er décembre 1906	40,000.00	
		$3,660,755.97
Dû à d'autres banques en Angleterre et en pays étranger	376,603.69	
Billets de la Banque en circulation	1,831,275.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	3,336,812.52	
Dépôts portant intérêt	8,914 004.26	
Traites impayées des Agences sur le Bureau-Chef	104,888.86	14,563,584,83
		$18,224,340.30

ACTIF

Or et argent	$229,646.70	
Billet de la Puissance	1,177,469,00	
Billets et chèques d'autres banques	1,157,351.47	
Dû par d'autres banques en Canada	115,066.10	
Dû par d'autres banques en Angleterre	93,896.45	
Dû par d'autres banques en pays étrangers	413,535.52	
Consolidés anglais et Débentures des Gouvernemens Féderale et Provincial, de la Cité de New-York et de la Cité de Montréal	1,332,339 94	
Autres débentures canadiennes	3,575.00	
Prêts à demande sur actions et débentures	646,210.98	
Dépots au gouvernemens en garantie de la circulation	93,000.00	$5,262,091 16
Billets escomptés courants	12,558,541.87	
Billets en souffrance (pertes déduites)	13,838.86	
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	27,000.00	
Propriétés foncières	29,256.64	
Edifices de la Banque, Ameublements et autres valeurs	333,612 37	12,962,549.14
		$18,224,340.30

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant Général.

Proposé par M. F. Saint-Charles,
Secondé par M. Robt. Bickerdike :
Que le rapport qui vient d'être lu soit adopté. Adopté.
Secondé par A. M. Archambault :
Que les remercements des Actionnaires sont dûs à M. le Président, à M. le vice-président et à MM. les directeurs pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par Edward Fiske,
Secondé par M. Liboire Constant :
Que des remerciements soient aussi votés au Gérant-Général, au gérant et aux autres officiers de cette Banque, pour le zèle qu'ils ont déployés dans l'accomplissement de leur devoirrs respectifs. Adopté.

Proposé par Edwin Hurtubise,
Secondé par M. A. O. Morin :
Attendu qu'en vue de l'extension graduelle et constante des affaires de la Banque d'Hochelaga, il est de l'intérêt des actionnaires que son capital soit augmenté, que le règlement suivant soit adopté :
"Le capital social de la Banque d'Hochelaga est augmenté jusqu'au montant de quatre millions de piastres."
Adopté

Proposé par M. A. Prud'homme,
Secondé par le Dr Vict. Mignault :
Que le Bureau des Directeurs soit autorisé à faire les procédés nécessaires pour obtenir du Conseil du Trésor le certificat requis par la loi approuvant le dit règlement et lui donnant force d'exécution. Adopté
Règlement passé par les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga à l'assemblée générale annuelle tenue le 19 décembre 1906.
Il est proposé par M. T. Brosseau, C.R., et secondé par le docteur V. Migneault, que le Bureau de Direction de la Banque soit composé dorénavant de sept directeurs et le quorum nécessaire pour l'assemblée du Bureau de Direction soit de trois directeurs ; et qu'en conséquence, la section 3 des règlements généraux de la Banque soit amendée de manière à se lire comme suit : "Le Bureau de Direction se composera de sept directeurs dont trois formeront le quorum."
Adopté.

Proposé par Ralph. Dufresne,
Secondé par Alph. Languedoc :
Que l'Assemblée procède à l'élection de MM. les Directeurs de cette banque, pour l'année courante ; qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'Assemblée. Adopté.
MM. les scrutateurs font alors le rapport suivant :
Nous, soussignés, scrutateurs dûment nommés à l'Assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette Banque, pour l'année courante, viz :—Messieurs F. X. Saint-Charles, R. Bickerdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, A. Turcotte, E. H. Lemay, J. M. Wilson.

(Signé) A. O. Morin,
(Signé) J. H. DAVID,
Scrutateurs

Montréal, le 19 décembre 1906.

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Secretaire et Gérant-Général.

Montréal, le 19 décembre 1906.

La Banque d'Hochelaga

Nous publions dans une autre colonne, le rapport de l'assemblée générale des actionnaires de la Banque d'Hochelaga, tenue à Montréal le 19 décembre.

Ce rapport indique un état de prospérité considérable pour cette banque ; et cette prospérité établit très naturellement que les affaires canadienne-françaises en général sont dans un état satisfaisant. Nous avons dans ce succès de la Banque d'Hochelaga, un baromètre exact de notre propre situation financière, puisque la Banque d'Hochelaga recrute sa clientèle surtout parmi les Canadiens-français.

La Banque d'Hochelaga se propose d'augmenter son capital à quatre millions ; voilà qui atteste d'un esprit d'initiative encourageant pour les actionnaires.

Les succursales de Winnipeg et de Saint-Boniface, gérées respectivement par MM. Frigon et Belair, sont très florissantes.

—MM. GERMAIN et Co., boulanger en gros et en détail, informent le public de St Boniface et de Norwood, qu'ils auront une voiture de livraison pour la fin de janvier avec le meilleur assortiment de pains de toute sorte, et, tous ceux désirant essayer notre spécialité de pains français sont cordialement sollicités d'envoyer leurs noms et adresses à 253, rue Ellen, Winnipeg, ou par Téléphone, No 2327.

J. J. Hill

St-Paul.—Le magnat de chemin de fer américain se retirera des affaires actives, au 1er juillet 1907.

Sa retraite n'affectera pas les projets du Great Northern, qui se prépare à entrer avec puissance sur le territoire de l'Ouest canadien.

M. Hill a 68 ans ; c'est un financier, un lanceur d'affaires hors ligne ; il est le seul homme qui ait construit un transcontinental sans demander de subsides aux gouvernements. Son fils, Louis, W. Hill lui succèdera.

Rectification

M. L Hacault publiait, dans la *Croix* du 15 décembre, une analyse des discours prononcés par les orateurs du banquet de l'Union Sainte-Cécile à Saint-Boniface, le 22 novembre dernier.

M. Hacault informe les lecteurs de la *Croix* qu'il tire son article du rapport que notre journal a donné de cette fête ; et il écrit ceci :

Le Rév. P. Adam, S. J., parlant au nom du R. P. L. Drummond, éditeur du *Central Catholic*, de Winnipeg, empêché d'assister à ce banquet, a déploré la situation faite à la presse catholique, en Canada, et a suggéré la fondation d'un journal quotidien de langue française, *à Montréal*.

M. J. Bernier, fils de l'honorable sénateur, toutes en exprimant des doutes sur la possibilité de cette création, dans les circonstances actuelles, (doutes qu'il dépend des catholiques de dissiper en agissant avec entente d'accord avec le clergé tout entier), s'associa aux vœux exprimés par le R. P. Adam, vœux qui, nous l'espérons, ne tarderont pas à se réaliser, *car le succès de la "Croix" hebdomadaire, permet d'augurer bien de l'avenir.*

Les italiques sont de nous.

M. Hacault s'est évidemment mépris sur la portée des deux discours auxquels il fait allusion et sur le résumé que nous en avons fait. Voici ce que nous avions écrit :

Le R. P. Adam déplora la situation faite en ce pays à la bonne presse ; son discours fut un appel en faveur des journaux véritablement catholiques. L'orateur suggera la fondation d'un journal français quotidien *au Manitoba*. M. Joseph Bernier, qui lui succéda, concourut dans les remarques de l'éloquent Jésuite mais il exprima des doutes sur la possibilité dans les circonstances actuelles de créer un journal quotidien. M. Bernier fit remarquer à ses auditeurs que les publications françaises rencontreraient *ici* des difficultés serieuses. Cependant, il est de l'avis du R. P. Adam qu'il faut travailler au perfectionnement de la presse catholique.

On voit par cette dernière citation que le R. P. Adam parlait de la fondation d'un journal français quotidien au Manitoba —non à Montréal. Et M. Bernier a exprimé des doutes sur la possibilité de publier ce quotidien au Manitoba. Le directeur de notre journal n'a parlé que pour notre province. Quant à la création d'un nouveau quotidien à Montréal, il n'a guère d'opinion à exprimer, sinon que la chose, à distance, paraît fort réalisable.

Notes Politiques

M. Charlemagne Laurier, M. P., est mort vendredi à Saint-Lin, après une maladie de plusieurs mois. Il était demi-frère de sir Wilfrid Laurier. L'honorable premier-ministre était présent au décès de M. Charlemagne Laurier. Sir Wilfrid a reçu de nombreux témoignages de sympathies dans son deuil.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Les visites ont été nombreuses hier.

—Avant de faire inventaire, M J. B. Leclerc vendra tout son assortiment de pipes à moitié prix. Avis aux fumeurs.

—Les marchands rapportent que jamais encore dans le passé les ventes de Noël et du jour de l'An n'ont été aussi fortes que cette année.

—On annonce le mariage de M. Jean J. Dabust de St. Boniface avec Melle Valiquette; ce mariage aura lieu à Montréal le 7 du courant.

—Les employés de la Cusson Lumber Co. Ltd., ont présenté samedi dernier à M. Arthur Cusson, le président de la Cie., un joli cadeau du jour de l'An.

—Salvatore Macri, l'italien qui doit être pendu le 15 du courant, à Winnipeg, est gravement malade dans sa prison. Il peut mourir d'un moment à l'autre. Une pétition a été adressée au ministre de la Justice, demandant commutation de sentence.

—M. Gédéon Cinq-Mars, le candidat élu comme commissaire d'école dans le Quartier No. 3, remercie cordialement ses amis de l'avoir élu à cette charge.

—Le décompte tenu samedi par le juge Myers, pour le quartier No. 3, a maintenu égalité de voix entre MM. Gauvin et Lemay. M. J. B. Côté, l'officier-rapporteur, a de nouveau donné voix prépondérante à M. Gauvin.

—Il est question d'établir des écoles du soir à Winnipeg. Cette idée est bonne ; ceux qui fréquentent ces écoles ont généralement de l'énergie et le désir d'arriver a quelque chose ; et il est rare qu'ils n'arrivent pas au succès.

—On vient de découvrir une mine de charbon à Vègreville, Alta. Une compagnie va l'exploiter sans retard. Le nord-ouest est un pays de grande richesse ; tous les jours on y fait quelque nouvelle découverte précieuse.

—La ville de Fort William demandera à la législature d'Ontario, à sa prochaine session, d'être incorporée en cité. Fort William et Port Arthur sont deux villes qui nécessairement doivent devenir des centres commerciaux importants.

—Mercredi, le 26 décembre dernier, avait lieu, au Portage-la-Prairie, le mariage de M. Bertram Ryan, avocat, fils de M. le juge Ryan, avec Melle Alice Guertin. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Viens, dans l'église de Saint-Cuthbert.

—Le chœur de la paroisse du Sacré-Cœur a chanté une superbe messe de minuit ; l'une des plus belles auditions, paraît-il, qu'on ait jamais offertes au public, ici M. C. F. Cardinal, le maître-de-chapelle a droit à un éloge spécial. M. Camille Couture, le violonniste si distingué, que nous apprécions toujours, figurait en tête des instrumentistes.

—Mme P. E Beauchamp, rue Langevin, a donné, mercredi, une jolie soirée de la jeunesse en l'honneur de Melle Annette Beauchamp, de Montréal. Dimanche soir, Melle Beauchamp était l'hôtesse d'un *euchre* donné par Mme et Melle Bernier ; les gagnants des prix ont été : 1er prix, Melle Beauchamp ; M. L. Quenelle ; *Booby* : Melle L. Prud'homme ; M. Raymond.

—Nos félicitations très cordiales à notre concitoyen, monsieur le major Ducharme, qui vient de remporter un beau succès à Ottawa. La *Winnipeg Field Battery*, dont il est le commandant vient d'être déclarée supérieure à toutes les autres au Canada. Cette distinction fait honneur au major Ducharme, car elle est pour lui un certificat de haute compétence.

—A Saint Boniface, le 17 décembre, M. Ed. C. Chaussé, ouvrira son étude de photographie, dans la nouvelle bâtisse, en face de l'hôtel-de-ville ; portrait valant de $2 00 la douzaine en montant et pour quelques jours seulement ; pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

6 portraits coloriés $2.00
6 " ½ " 1.50

N'oubliez pas la date et venez en foule profiter de cette offre libérale, et amenez aussi vos *bébés*, mesdames. Ouvrage garantie.

—Il y a encore quelques endroits dans le nord-ouest où le manque de bois et de charbon se fait sentir ; cependant, d'une manière générale, les compagnies de chemins de fer ont prévenu tout danger, par leur célérité. Il se peut que les marchands de combustibles ne soient pas sans reproche au sujet de ces disettes. Si les marchands de bois n'attendaient pas, pour faire leur transport, le temps où l'on a besoin des chars pour le blé, les choses seraient vites arrangées.

A LOUER

RUE DESCHAMBAULT, Maison moderne.

RUE MARION, coin de la rue Taché Maison pour magasin, épicerie ou boucherie. S'adresser à DE LA GICLAIS & CO. 289 Rue Garry Winnipeg

Tenders for Poles

Sealed Tenders addressed to the undersigned and marked "Tenders for Telephone Poles" will be received up to noon on Tuesday the 15th day of January 1907 for a supply of cedar telephones poles as follows,—

5000 poles...30 feet...6 inch top diameter
45000 poles...25 feet...5 inch top diameter

Poles are to be supplied in quantites of not less than 10,000 per month, delivery commencing 1st April A. D. 1907.

Tenderers to state price F. O. B. cars at point of chipmant.

Further particulars, conditions etc. can be obtained by applying at the office of the Deputy Minister of Public Works Parliament Buildings.

A marked cheque for at least 10 per cent of the amount of tenders must accompany the same, which will be forfeited to the government of Manitoba in case the successful tenderer refuses or neglects to enter into contract in accordance therewith, or when entered into fails to carry out the provisiens thereof.

The lowest or any tender not necessarily accepted.

R ROGERS,
Minister of Public Works.

Winnipeg, 24th December 1907.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte etendant le temps pour le commencement et le complement de la ligne ou lignes de chemins de fer, et les extensions et reseaux de la dite ligne ou lignes autorisés par le chapitre 45, des statuts du Canada, 1902 ; chapitre 91, 1903 et chapitre 68 de 1905, et en addition et ci-haut mentionné, pouvoir sera demandé pour permettre au "Canada Central Railway Company" de faire des arrangements et contrats sous la section 281 et suivantes de l'acte des chemins de fer, 1903, avec une ou plusieurs, ou toutes les compagnies suivantes ; —The Manitoulin and North Shore Railway Company ; Pacific and Atlantic Railway Company ; The Algoma Central and Hudson Bay Railway Company ; The International Transit Company ; The Canadian Pacific Railway Company ; The Canadian Northern Railway Company ; The Canadian Northern Ontario Railway Company ; The Grand Trunk Railway Company et The Grand Trunk Pacific Railway Company.

H. C. HAMILTON, Toronto.
Pour les requerants.

Daté à Toronto, Nov. 1er 1906.

ATLANTIC STEAMSHIP AGENCY

Allan Line, Montreal à Liverpool.
Virginian .... 2 Août
Tunisisian. .... 9 Août
Dominion Line, Montréal à Liverpool.
Kensington .... 4 Août
Ottawa .... 11 Août
Can. P. Ry. Lines, Montréal à Liverpool.
Lake Champlain .... 4 Août
Empress of Ireland .... 9 Août
White Star Line, New-York à Liverpool.
Baltic .... 1er Août
Majestic .... 8 Août
White Star Line, Boston à Liverpool.
Arabic .... 2 Août
Republic .... 16 Août
Cunard Line, New-York à Liverpool.
Lucania .... 4 Août
Umbria .... 11 Août
Cunard Line, Boston à Liverpool.
Ivernia .... 7 Août
Saxonia .... 21 Août
French Line, New-York à Havre.
La Lorraine .... 2 Août
La Goscoigne .... 9 Août
American Line, New York à Southampton.
St. Louis .... 4 Août
Philadelphia .... 11 Août
Red Star Line, New-York à Antwerp.
Finland .... 4 Août
Zeeland .... 11 Août
Athiantic Transport Co., New-York à London.
Minnetonka .... 4 Août
Mesaba .... 11 Août
North German Lloyd Line, New-York à Bremen.
Princess Alice .... 2 Août
Kaiser Wilhelm Der Grosse .... 7 Août
Hamburg American, New-York à Hamburg
Amerika .... 2 Août
Pretoria .... 4 Août

Billets pour les bateaux à vapeur vendus pour et de toutes les parties du monde. Service direct au Havre, Boulogne-Sur-Mer, Anvers et autres points sur le continent. Pour plus d informations s'adresser à,

W. P. F. CUMMINGS,
G. S. S. A.
Chambre 107, C. P. R. Depot.
Tel. 761 762. Winnipeg Man.

AVIS

Nous avons plaisir à annoncer à nos clients que nous tiendrons désormais nos bureaux sur la

RUE GARRY, NO. 289

Juste en arrière du Free Press après le 1er Novembre.

De La Giclais & Cie.
289 Rue Garry.

AVIS.

Avis est par les présents donnés que quand l'acte d'incorporation d'une compagnie sous le nom "the Manitoba Radial Railway Company" sera soumis au Parlement du Canada à sa présente session, demande sera faite du pouvoir d'étendre la ligne du chemin de fer proposée dans une direction nord, de Lundar vers un point sur les bords du lac Winnipeg, à ou près des côtes de la Baie d'Hudson, dans le district de Keewatin.

ARTHUR WAGNER,
Pour les requerants.

Daté à Winnipeg,
ce 18 jours de décembre 1906.

LE MANITOBA
LE PAYS DES BONNES OCCASIONS
POUR LE
Cultivateur, le mécanicien ou le travailleurs.
Le port de tous ceux qui veulent fonder un chez soi
— OU —
La culture du grain, l'élevage des animaux, commerce de laitage amassent rapidement une fortune.

EN 1905.

1. 2,643,588 acres ont produit 55,761,416 minots de blé, une moyenne de 21 minots à l'acre.

2. Les cultivateurs ont dépensé $4,000.000 dans l'érection de batiments pour la ferme.

3. Winnipeg a dépensé $10,000,000 en construction.

4. Un collège provincial d'agriculture a été fondé.

5 La terre a augmenté de valeur dans toute la province. Elle vaut maintenant de $6 à $50 l'acre.

6. Le Manitoba a 40,000 fermiers à l'aise.

2. Le Manitoba a encore 20,000,000 d'acres de bonne terre non cultivée, attendant la colonisation.

A ceux qui se poposent de veni dans l'Ouest.

Vous ne devez pas passer par Winnipeg sans arrêter pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les homesteads et les terres à vendre par le gouvernement provincial, compagnies de chemins de fer et de terrains.

R. P. ROBLIN,
Premier du Manitoba et Ministre de l'Agriculture

JOSEPH BURKE,
617 rue Main, Winnipeg Man.

JAS. HARTNEY,
77 York Street, Toronto, Ont

FEUILLETON DU MANITOBA.

REMORDS

NO 5

Le front de Michel se fronça, ses lèvres se contractèrent.

—Pour t'y suivre, murmura-t-il, il faudrait que tu y allasse.

Elle tressaillit.

—Et, déclara-t-il... tu n'iras pas.

Elle releva la tête, puis le dévisageant :

—Comment ?

—Non, non, tu n'iras pas.

Elle feignit de ne pas comprendre.

—Si tu préfères que Venceslas me rejoigne, ici, il m'y rejoindra, nous resterons ensemble.

Il eut un mauvais sourire.

Elle continua.

—Je connais Venceslas, nul doute, si tu l'exiges, qu'il n'abandonne, plutôt que de renoncer à moi, son château patrimonial et ne vienne habiter sous notre toit.

La dureté du sourire de Michel s'accentua.

—Un Régé sous le toit des Béor, ricana-t-il. Il y aurait de quoi le faire crouler.

Inès à son tour fronça le sourcil.

—Que veux tu donc alors ?

Il la dévisagea.

—Ce que je veux, c'est que chacun de nous reste chez soi. Les Régé à Régé et les Béor à Béor.

—Les engagements que j'ai contractés avec Venceslas me...

Il ne la laissa pas achever.

—Je t'en délie.

Elle se redressa.

—Dieu en a le pouvoir.

—Je suis le chef de la famille.

—La famille se compose de nous deux, et pour que je reconnaisse ton autorité, il faut qu'elle ne repose que sur la justice et la raison. Autrement...

Elle hésita.

—Autrement... Quoi ?

—Je secouerai ton joug et me passerai, pour agir, de ta permission.

Le regard de Michel eut un éclair.

—C'est ce que nous verrons, fit-il menaçant.

Pour commencer, dit-il les dents serrées par la fureur, tu vas prier Venceslas de ne plus se représenter à Béor.

Elle tourna négativement la tête.

—Je n'en ferai rien.

—Soit... C'est moi qui le ferai, mais Venceslas n'y gagnera pas.

—Venceslas est mon fiancé de par la volonté de ma mère et devant Dieu, je ne puis être unie qu'à lui. La porte du château de Béor ne lui sera fermée que quand j'en serai sortie...

La colère rendit Michel fou.

—Sors en donc sur l'heure car je ne veux plus t'y revoir.

Dans son exaspération, il s'oublia jusqu'à porter la main sur le bras de sa sœur avec le geste de la pousser dehors.

Elle résista. Son visage, d'ordinaire finement coloré, s'empourpra.

—Nos droits d'habitation à Béor sont égaux. Ta volonté ne saurait ni m'en chasser, si j'y veux demeurer, ni m'y retenir si je veux m'en éloigner.

Il s'écria hors de lui.

—En attendant, Venceslas n'y viendra plus.

Elle toisa son frère.

—Il y viendra.

—Si tu tiens à lui épargner l'affront de voir notre porte se fermer devant lui, avertis-le de ne point y frapper. Je vais immédiatement y donner mes ordres.

Inès indignée l'enveloppa d'un regard provocateur.

—La colère te rend fou. Si Venceslas n'était pas mon fiancé, il aurait encore droit à tes égards.

Ma mère l'a nommé son fils et pour que tu refuses de le traiter ainsi que ton frère, il faudrait que je cessasse d'être ta sœur. Jusqu'alors Venceslas verra s'ouvrir devant lui, lorsqu'il y frappera, la porte de la maison de mon père.

—Eh ! bien, c'est ce que nous verrons, répéta Michel d'une voix si menaçante et si sombre qu'Inès eut froid au cœur.

—J'attends Venceslas ce soir, dit-elle avec lenteur.

Les yeux de Michel s'illuminèrent de nouveau.

Inès remarqua la fauve lueur qui en jaillit.

—Je l'attends ce soir, et s'il ne parvenait point, empêché par des laquais, à franchir le seuil de cette demeure et à arriver jusqu'à moi, sache, mon frère, que demain je la quitterai pour n'y plus rentrer.

Michel eut un ironique ricanement.

—Tu t'en iras à Régé réclamer une hospitalité qu'on ne te refuserait point.

Elle essaya de maîtriser son indignation.

—J'irai au couvent, jusqu'au jour où l'hymen me donnera le droit d'entrer en châtelaine au château de Régé.

—Tu persistes à projeter ce mariage ?

—Je fais mieux que de le projeter, j'en souhaite ardemment la célébration.

—Jamais ! jamais, tu ne seras la femme d'un Régé, je t'en donne ma parole de gentilhomme.

Son regard affolé se fixa sur Inès avec ténacité !

—Je t'aimerais mieux morte.

À cet aveu, qu'elle savait sincère, elle frémit.

Sans ajouter un mot Michel sortit, et de son côté la jeune fille regagna son appartement.

Depuis la mort de sa mère, elle vivait dans un complet éloignement du monde. Les parents et les amis, venus à Béor pour assister à son mariage, étaient tous partis sans qu'elle songeât à les retenir. Elle avait décidé qu'elle passerait les deux mois de son deuil dans la plus absolue solitude. Toute entière occupée du souvenir de la morte bien-aimée et qu'elle ne réaliserait ses rêves d'avenir et ceux de Venceslas que l'année suivante. Ce dernier était rentré dans ses vues et s'était résigné à l'ajournement que la légitime douleur filiale de sa fiancée lui imposait autant que sa propre douleur.

Il y avait six mois que la duchesse de Béor et le marquis de Régé reposaient sous la dalle funèbre de leur caveau de famille, lorsqu'Inès et Michel eurent ensemble la violente altercation qui précède.

Ainsi que l'avait dit Inès, elle attendait son fiancé le soir même de ce jour.

Lorsqu'elle quitta Michel, en rentrant dans son appartement le cœur abîmé de chagrin, elle courut se prosterner devant un grand crucifix, attaché à la muraille, devant lequel elle faisait matin et soir sa prière.

Bien des larmes se mêlèrent ce jour-là, à sa prière, des larmes plus amères que toutes celles qu'elle avait versées jusque-là.

Pendant qu'elle invoquait Dieu, Michel, le front soucieux, le regard sombre, sortait du château et se dirigeait, comme au hasard, à travers la campagne.

Tout en cheminant il atteignit les premiers arbres d'une forêt, qui séparait le domaine de Régé du domaine de Béor, et que Venceslas traversait, chaque jour pour venir.

Cette pensée réveilla sa colère et redoubla sa rancune.

—Inès l'attend ce soir, se dit-il, c'est par cette route qu'il passera.

Il réfléchit et soudain se dressant :

—Si je restais et lui barrais le passage en lui signifiant ma volonté !

Il réfléchit encore et reprit :

—J'épargnerais ainsi à ma sœur l'humiliation d'insulter son fiancé. Après tout Venceslas est mon égal, et mettre des mercenaires entre lui et moi serait lui infliger un outrage inutile, je veux rompre, rien de plus ; que j'arrive à ce but, tout est là, nous nous expliquerons. À quoi bon le laisser se rendre à Béor s'y heurter à la consigne d'un laquais fidèle.

Concluant que le parti le plus sage était celui-ci, il convint de se poster sur le chemin de Venceslas et d'avoir avec lui une explication définitive.

—S'il ne cède point de bon gré, pensa-t-il, il cédera de force, je le tuerai ou il me tuera.

Il s'arrêta et reprit ;

—S'il me tue, Inès sera sûrement séparée de lui, car elle ne mettra pas sa main dans une main teinte de mon sang, et ma mort sauvera, ainsi, notre maison, de la honte d'une alliance avec les Régé.

Il s'arrêta de nouveau, de plus en plus préoccupé.

—Et si je le tue ! fit-il avec un sombre accent, si je le tue !

Ses yeux semblèrent s'agrandir d'épouvante en se perdant dans le vague.

—Que dirai je à Inès ?

À cette question, il cacha éperdu sa tête entre ses mains.

Il était alors trois heures de l'après-midi. Venceslas, ordinairement venait à Béor vers cinq heures.

L'idée de reparaître devant sa sœur comme meurtrier de Venceslas, lui causa une si horrible impression qu'il résolut, au cas où l'explication qu'il projetait de provoquer n'aurait point une issue pacifique, non de tuer Venceslas, mais de se faire tuer par lui, dans un duel, qu'il saurait rendre obligatoire par quelque grave insulte.

S'il eût été plus maître de sa raison en ce moment, il ne se fut pas exposé au danger d'une querelle avec Venceslas, querelle que la violence de son caractère rendait redoutable. Étant donnée leur situation respective, il eût prévu que sa fureur l'emporterait au delà des limites qu'il se déterminerait à lui-même. Mais il n'y songea pas et ne prévit rien dans le trouble et dans l'émotion qu'il ressentait, à la pensée de se trouver en face de Venceslas.

Fatigué de sa course dans la forêt, il s'était assis sur un tronc d'arbre et, la tête appuyée contre l'écorce moussue, il s'abîmait dans ses réflexions, lorsqu'il entendit, à quelque distance de l'endroit où il se trouvait, un bruit de pas.

Il se leva et tourna la tête dans la direction d'où semblait venir le bruit.

Il ne se trompait pas, au bout d'une route ombreuse il vit un homme, et, après quelques instants d'attention, il reconnut Venceslas.

Malgré sa bravoure, cette bravoure incontestable, dont il avait donné maintes preuves, un frisson de peur lui glaça le sang. Peut-être était-ce un pressentiment.

(A suivre)

GUERIE DE TROIS MALADIES, CONSTIPATION, BEAU MAL, DYSPEPSIE

NE CRAIGNEZ PAS DE PUBLIER MA GUERISON, CAR JE SUIS EN PARFAITE SANTE—AINSI PARLE Mme J. B. LAVOIE, DE STOKE CENTRE, QUE.

On cherche à acquérir la richesse et chacun est persuadé qu'il est, pour la conserver, des procédés utiles à connaitre. Les colonnes financières sont lues attentivement par tous ceux qui ont quelques sous de plomb; le moindre petit capitaliste discute avec aisance et assurance les cours de la Bourse, les dividendes, etc.

Mais, par exemple, on s'occupe beaucoup moins de la santé, on la considère comme un bien de naissance mystérieux et simple à la fois, obscure par son origine et aisé à porter puisqu'il n'y a qu'à se laisser vivre.

Encore, si l'on savait ce que c'est, ou à peu près, que la santé! Mais même cette notion échappe à beaucoup de gens. C'est très fâcheux, parce que l'ignorance nourrit de très détestables préjugés et empêche tout effort raisonnable vers le premier des biens de ce monde.

Et, d'abord, on croit que la force musculaire est la santé. C'est une grave erreur. Il est de véritables athlètes qui pourraient porter à bras tendus des haltères énormes et qui sont de petits enfants à l'égard de la plupart des maladies, qui les terrassent au premier écart de régime et les laissent couchés sur le flanc, geignant et confus.

Par contre, de petites Canadiennes, ne pesant pas 100 livres, mais ayant soin de se fortifier avec les "Pilules Rouges" supportent des épreuves qui écraseraient des géants.

La femme, en somme, jouit d'une santé supérieure à celle de l'homme, tout en étant plus faible que lui. Elle vit plus longtemps, ainsi que l'établissent toutes les statistiques. C'est que, plus régulière, elle a aussi un organisme plus robuste. A tort, les romanciers et aussi certains idéalistes la représentent comme une fleur délicate que le moindre souffle fait plier et ternir. Ces inventions sont des compliments inventés par la galanterie? Et le plus curieux est que beaucoup de femmes réussissent, en s'y efforçant, à réaliser ce type artificiel, ce faux modèle de leur sexe. En vérité, la femme est naturellement plus résistante que l'homme, surtout si elle prend soin de ce qui est sa force: du sang dont elle fait une dépense beaucoup plus considérable que l'homme.

Ce que peut supporter une femme qui a pris soin de conserver, au moyen d'un régime sage, des Pilules Rouges, un sang pur et vigoureux, c'est admirable!

Ainsi, voici la lettre d'une petite femme ne pesant que cent livres, ayant eu sept enfants, et que les Pilules Rouges ont guérie de trois maladies qu'elle avait en même temps; constipation chronique, congestion interne, dyspepsie.

N'est-ce pas un vrai triomphe pour ces merveilleuses Pilules Rouges.

Stoke Centre, 5 Février 1906.

Messieurs les Médecins,

C'est avec grande joie que je vous écris pour vous faire savoir que les Pilules Rouges m'ont guérie de trois maladies dont je souffrais, une constipation incessante, une congestion interne et la dyspepsie. Le portrait a été pris quand je ne pouvais plus marcher et que je pensais mourir. J'avais même été administrée. C'est vous dire dans quel état j'étais! Maintenant, grâce aux Pilules Rouges, j'ai le bonheur de vous dire que je suis parfaitement bien. Vous n'avez pas à craindre de publier ma guérison, car je suis en parfaite santé.

Je reste votre toute dévouée,

Dame J. B. LAVOIE,
Stoke Centre, Qué.



Mme J. B. LAVOIE, Stoke Centre, Qué.

Les Pilules Rouges guérissent et leur action est durable. Chaque femme qui les prend purifie et enrichit son sang, redouble ses forces, fait disparaître les maux dont elle souffre, comme anémie, chlorose, neurasthénie, irrégularités, palpitations, etc., etc., elle maintient le fonctionnement de tous ses organes, en un mot s'assure une bonne santé.

CONSULTATIONS GRATUITES: Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 274 rue St-Denis, Montréal, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi, au besoin, d'autres traitements si votre maladie les requiert.

DEFIEZ-VOUS.—Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boites de 50 Pilules. Chaque boite est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au cent ou à 25c la boite, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux de consultations pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boite ou $2.50 pour six boites, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.